

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 63/79/SPCG portant nomination du Chef du Service adjoint des Contributions et modifiant l'arrêté n° 63/33/SPCG portant nomination du Chef du Service des Contributions directes.

n° 63/79/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 juillet 1963

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro
31 juillet 1963

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— L'article premier de l'arrêté n° 63/33/SPCG en date du 19 mars 1963 est modifié comme suit : M. Pichon Henri, Inspecteur des Impôts, 4 Echelon (indice 558), arrivé au Territoire le 7 mars 1963, est nommé Chef du Service des Contributions.

Art. 2

— M. Bourdery Pierre, Inspecteur Central des Impôts, 2e Echelon (indice 467) arrivé au Territoire le 26 mai 1963, est nommé Chef du Service Adjoint des Contributions. Il assurera sous sa responsabilité la Direction des Contributions Directes et de la vérification des Poids et Mesures.